

Déchetterie

Des déchets trop volumineux ou spécifiques pour les mettre en ramassage classique ? Pensez à les ramener à la déchetterie ! La gestion de la déchetterie est assumée par l'agglomération.

Pour tous les déchets volumineux et spécifiques

La déchetterie de Béthune permet le dépôt gratuit :

- > des appareils électroménagers,
- > du bois,
- > de la ferraille,
- > des gravats,
- > des encombrants,
- > des déchets verts,
- > de mobiliers,
- > des pneus,
- > du carton,
- > du papier,
- > des piles,
- > de l'huile noire,
- > de l'huile de friture,
- > des déchets diffus spécifiques.



Accès limité aux véhicules de moins de 1m90 - Apport limité à 5m³ de déchets par semaine, 20l pour les liquides et 5 pneus



SOURD OU MALENT



1 CLIC

Horaires d'ouverture :

- > Du mardi au samedi : de 9h20 à 18h
- > Les dimanches et jours fériés : de 9h20 à 12h

Fermées tous les lundis, le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai

La déchetterie «gros volumes»

La déchetterie « gros volumes » (rue Rabat à Béthune) est ouverte aux professionnels ayant leur siège social sur le territoire de l'Agglo, et aux particuliers.



Accès autorisé aux véhicules de plus de 1m90 – Apport limité à 12m³ de déchets par semaine et par type de déchets

Horaires d'ouverture :

- > Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
- > Le samedi : de 8h30 à 12h30

Fermée tous les dimanches et jours fériés Accès payant selon le type de déchets

L'amiante - collecte à domicile

Afin de limiter les risques encourus par les usagers et les agents de déchetterie, les déchets d'amiante des particuliers sont collectés à domicile. Le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé.

Ce dispositif concerne uniquement les particuliers de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

Le coût de la prise en charge est forfaitaire et s'élève à 30 € par big-bag. La facture sera envoyée par le Trésor Public.

Étapes à suivre :

1. Appelez le service de collecte au 03 21 57 08 78 pour une prise de rendez-vous.
2. Un agent se rend chez vous, évalue les volumes, vérifie l'accessibilité du camion pour l'enlèvement, vous informe sur les précautions à prendre pour manipuler les déchets amiantés et établit un chiffrage. Si vous acceptez les conditions l'agent dépose le(s) big-bag(s) nécessaire(s) au conditionnement.
3. Une fois les déchets amiantés conditionnés et le(s) big-bag(s) fermé(s) hermétiquement, un rendez-vous est fixé pour les évacuer.
4. Un camion enlève le(s) big-bag(s).